



Communiqué de presse

Des mesures immédiates pour améliorer la sécurité sur l'avenue d'Echallens

La Ville de Lausanne et l'exploitant envisagent une série de mesures supplémentaires afin de renforcer la sécurité sur l'avenue d'Echallens, à Lausanne, et rétablir l'accès aux transports publics pour les habitants du quartier St-Paul. Ces mesures permettront de garantir aux habitants du Gros-de-Vaud une desserte fine et sécurisée du LEB jusqu'au centre-ville. Un arrêt du LEB à St-Paul est à l'étude. En parallèle, des mesures de signalisation et de surveillance seront renforcées.

La sécurité et l'offre en transports publics sur l'avenue d'Echallens, à Lausanne, est sous haute surveillance. Dans le sillage des actions sécuritaires réalisées ces dernières années sur cette avenue, la Ville de Lausanne, les tl et le LEB, en coordination avec le Canton, ont étudié une série de mesures supplémentaires pour renforcer encore la sécurité sur ce tronçon problématique et lieu de trop nombreux accidents. Les statistiques comptent neuf accidents pour 2015 – le dernier survenu en date du lundi 23 novembre, entre un automobiliste et un convoi du LEB à la hauteur d'une des deux contre-allées.

Certes, la mise en souterrain du LEB, prévue en 2020, reste la solution qui éradiquera le danger représenté par la cohabitation d'autant de modes de transports différents se partageant la chaussée. Dans cette attente, et parce qu'un accident est toujours un accident de trop, des mesures supplémentaires seront prises.

Une première mesure a été mise en place en ce début de semaine. Elle consiste en la pose d'obstacles qui empêchent désormais le tourner à gauche illicite des automobilistes en provenance de Chauderon souhaitant entrer dans la contre-allée jouxtant l'arrêt St-Paul.

Nouvel arrêt du LEB à St-Paul

La deuxième mesure consiste en la création d'un nouvel arrêt pour le LEB à St-Paul, en lieu et place de l'arrêt de la ligne 9, supprimé le 5 septembre dernier (*lire encadré*). Les études sont en cours. Cette mesure permettra de rétablir une offre de transports publics pour le quartier et de réduire la vitesse du LEB sur l'avenue d'Echallens. L'arrêt Montétan du LEB pourrait être remplacé par une nouvelle offre du réseau des tl, en particulier de la ligne 9. Ces mesures permettront de renforcer la sécurité, tout en réinstallant pour les habitants du quartier une desserte fine jusqu'au centre-ville ainsi qu'en maintenant la cadence au quart d'heure pour une prise en charge optimale des clients en provenance du Gros-de-Vaud. Car la demande est forte : les prévisions annoncent sur le LEB une augmentation des voyageurs de 9.5% en 2015, après une augmentation de 7,5% en 2014. 6000 voyageurs sont transportés chaque jour, dont les deux-tiers en lien avec Chauderon et Lausanne-Flon. Ce nouvel arrêt St-Paul pourrait être mis en service durant le second semestre 2016.

Obstacles, réduction de la vitesse, meilleure visibilité des trains : ces mesures ne supprimeront pas les comportements à risque, régulièrement observés. C'est pourquoi de nouvelles actions de sensibilisation au danger auprès des riverains et des commerçants de l'avenue d'Echallens seront entreprises en parallèle, de même que des mesures de répression pour sanctionner le

non-respect de la Loi sur la circulation routière (LCR). La Police de Lausanne renforcera ses contrôles sur l'avenue d'Echallens. Des études sur le renforcement de la signalisation, notamment aux abords des contre-allées, et la régulation des feux piétonniers sont également en cours.

Recrudescence des accidents en 2015

En 2014, deux accidents se sont produits sur l'avenue d'Echallens alors que le LEB circulait déjà à la cadence 15'. Le nombre passe à neuf accidents en 2015, dont deux collisions frontales entre un LEB et un bus de la ligne 9 qui ont amené les tl et le LEB à supprimer, dès le 5 septembre, l'arrêt St-Paul de la ligne 9, le décalant de 300 mètres sur l'avenue d'Echallens et créant, en complément, la ligne 29, un système de navettes rejoignant St-François chaque 30'. Sur les 9 accidents, sept ont été causés par des automobilistes, enfreignant la Loi sur la circulation routière, entraînant une collision avec les trains.

Renseignements complémentaires:

Olivier Français, Conseiller municipal, directeur des Travaux, 021 315 52 00
Michel Joye, Directeur des tl et du LEB, 021 621 04 99.